



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : AALF

Bienvenue à l'université de TOURS

U.F.R. LETTRES et LANGUES

«Arts, Lettres et Langues»

Mention «Sciences du Langage»

Parcours «Acquisition (a)typique et linguistique formelle» (AALF)

Année Universitaire 2024-2025

----- Document à lire attentivement et à conserver -----

A. Présentation de la faculté de lettres et langues

B. Présentation générale des études

1. Le déroulement de l'année universitaire
 - a. L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
 - b. Les examens
 - c. Régime particulier
2. Le système LMD
 - a. Les diplômes
3. La mobilité étudiante

C. Présentation du département de Sciences du Langage

D. Le Master Sciences du langage, Parcours «Acquisition (a)typique et linguistique formelle »

1. Organisation des études
2. Débouchés

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage

Présentation du Master 1^{ère} année (M1)

Maquette du M1 Semestre 7

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 7

Modalités de contrôle de connaissances du M1 Semestre 7

Maquette du M1 Semestre 8

Descriptif des enseignements du M1 Semestre 8

Modalités de contrôle des connaissances du M1 Semestre 8

Présentation du Master 2^{ème} année (M2)

Maquette du M2 Semestre 9

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 9

Modalités de contrôle de connaissances du M2 Semestre 9

Maquette du M2 Semestre 10

Descriptif des enseignements du M2 Semestre 10

Modalités de contrôle des connaissances du M2 Semestre 10

Calendrier universitaire

Réunions de rentrée M1+M2 AALF	Mercredi 4 septembre 14h
Réunions de rentrée des autres formations	Du 27 août au 6 septembre 2024
Inscriptions pédagogiques	Du 31 août au 9 septembre 2024
Début des cours du 1 ^{er} semestre	A partir du 9 septembre 2024
L'Université fait sa rentrée	26 septembre 2024 à partir de 13h
Vacances d'automne	Du 29 octobre au 3 novembre 2024
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u>	Du 2 au 20 décembre 2024 Du 6 au 11 janvier 2025
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 13 janvier 2025
Vacances de février	Du 17 au 23 février 2025
Vacances de printemps	Du 14 au 27 avril 2025
<u>Examens du 2nd semestre :</u>	Du 7 au 11 avril 2025 Du 28 avril au 16 mai 2025
<u>Rattrapages (2^{nde} session) :</u>	Du 16 au 28 juin 2025

A - Présentation de la faculté de lettres et langues

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Droit-Langues, Espagnol-Portugais, Italien, Langues Etrangères Appliquées (LEA), Sciences du Langage et Sociolinguistique et Didactique des Langues.**

Une filière **lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle).

Quelques chiffres

A l'Université : environ **26010** étudiants inscrits en 2023-2024 dont **2939** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques. Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Anglais	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
		manuelle.bataille@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
		@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Italien	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr
		stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1er étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23 (licence SDL & Master AALF)	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
	Bureau 7 bis (Master LADL)	elodie.perez@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23	cindy.carlos@univ-tours.fr
Modules libres		
Allemand	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1er étage)	cyrille.malapert@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	severine.carvalho@univ-tours.fr
Espagnol/Italien	Bureau 8	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Grands textes	Bureau 48	gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 7 bis	elodie.perez@univ-tours.fr
P.R.I. (Politique et relations Internationales)	Bureau 58	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
Autres services		
Bureau des relations Internationales - Site Tanneurs	Bureau 5 de l'extension	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)
Référente Administrative Handicap - Site Tanneurs	Bureau 205 - 2eme étage	sylvie.lepourtois@univ-tours.fr

B - Présentation générale des études

1 – LE DEROULEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT et à chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2024**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

2 – Le système LMD

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

3. La Mobilité étudiante

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe.

- **En Europe :** à partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).
- **Hors Europe :** l'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

C-Présentation du département de Sciences du Langage

Responsables du Département

Mme Rochaix, bureau 27, valerie.rochaix@univ-tours.fr

Mme Zebib, bureau 24, racha.zebib@univ-tours.fr

Co-responsables de la Mention :

Mme Fabienne TOUPIN, bureau 47, jean-michel.fournier@univ-tours.fr)

M. Philippe PREVOST, bureau 24, philippe.prevost@univ-tours.fr)

Responsable du Parcours :

Mme Sandrine Ferré (bureau 24, sandrine.ferre@univ-tours.fr)

Secrétariat du département

Stéphanie Fuseau - bureau 23 (rez-de-chaussée).

stephanie.fuseau@univ-tours.fr

Tél. : 02.47.36.66.34

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi-mardi-jeudi : 9h-11h30 / 14h00-16h30

Vendredi 9h-11h30 / fermé au public le vendredi après-midi

Mercredi (en télétravail) : 9h-11h30 / 14h00-16h30

Site Internet du département : <http://www.univ-tours.fr/sdl>

D - Le Master Sciences du langage, Parcours «Acquisition (a)typique et linguistique formelle

1. Organisation des études

Ce Master est un diplôme qui se veut consécutif à une Licence en Sciences du langage. Sa préparation exige un minimum de 2 années d'études.

Ce Master s'organise autour de **4 semestres autonomes**. La première année (**M1**) comporte 7 UE au premier semestre et 6 UE au second; la deuxième année (**M2**) comporte 8 UE au premier semestre, et 2 UE au second.

Peuvent s'inscrire en M1 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences du langage. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique de la formation, et notamment à condition que la formation antérieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Peuvent s'inscrire de droit en M2 " Acquisition (a)typique et linguistique formelle " les étudiants ayant réussi l'année de M1. Dans les autres cas, l'inscription se fait sur avis de la Commission pédagogique de la formation, et notamment à condition que la formation antérieure des postulants comporte des enseignements dans le domaine des Sciences du langage.

Pour l'accès au M2 comme au M1, les étudiants non titulaires d'un diplôme français devront en outre faire la preuve de connaissances solides en français (entretien, tests organisés par le Centre Universitaire pour l'Enseignement du Français aux Etrangers -CUEFEE- ou les CEF).

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (au service de Scolarité de l'UFR), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une **inscription pédagogique** auprès du secrétariat pédagogique du Master :

Chaque étudiant devra remplir très soigneusement un formulaire pour l'inscription pédagogique et le remettre au plus tard le **20 septembre, au bureau 23**. Cette formalité lui attribuera une place dans les séminaires. Toute information incorrecte ou incomplète peut avoir pour conséquence l'impossibilité de participer aux contrôles et examens, ou de délivrer le diplôme, et cela dès les épreuves de fin de premier semestre. Les responsables du Master se tiennent à la disposition des étudiants pour toute information nécessaire au remplissage de ce formulaire.

À l'issue du Master, **le doctorat** est ouvert aux étudiants souhaitant poursuivre leurs études. L'accès au doctorat est conditionné par la qualité du Master obtenu, la qualité du projet de recherche proposé et la direction ou la codirection du doctorat par un enseignant-chercheur ayant obtenu une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

2. Orientations post-master

- Métiers de l'enseignement (p. ex. professeur des écoles, enseignant spécialisé, accueil de primo-arrivants, alphabétisation), de l'intervention socio-éducative ou liés à l'éducation du jeune enfant (p.ex. coordinateur petite enfance). Il s'agit principalement d'un complément de formation.
- Chercheur (dans une institution publique ou privée, en France ou à l'international).
- Conseil en entreprise (consultant en communication, expert linguiste, psycholinguiste), concepteur de manuel d'apprentissage de langue, métiers de l'édition.
- Encadrants dans des structures d'accueil pour enfants avec troubles du langage.

Les objectifs du Master **Acquisition (a)typique et linguistique formelle** sont de d velopper des comp tences sp cifiques en *linguistique formelle* (phon tique, phonologie, morphologie, syntaxe, s mantique, discours) mais  galement dans le domaine du *d veloppement langagier* en contexte typique et pathologique, qui permettront   l' tudiant de d velopper une expertise dans un ou plusieurs domaines.

Pour servir ces objectifs, des comp tences transversales seront  galement d velopp es (capacit  d'analyse, esprit critique, construction du raisonnement scientifique, autonomie et ind pendance professionnelle, pr paration au travail en  quipe, d veloppement et r alisation d'un projet).

La formation est ainsi structur e en trois semestres de cours suivis par un quatri me et dernier semestre principalement consacr    la r daction du m moire de recherche.

Les **cours** qui ont lieu lors des trois premiers semestres s'organisent autour de 2 th matiques :

1 - Des cours consacr s   l'*insertion professionnelle* et des cours abordant des *m thodologies* utiles tant dans le monde de la recherche que dans le secteur priv  (p. ex. Statistiques , Lecture critique d'articles scientifiques). Certains de ces cours sont donn s en *langue anglaise* afin de faciliter l'insertion de l' tudiant dans le monde acad mique ou augmenter son employabilit  dans le secteur priv .

2 - Des cours de sp cialit  afin que l' tudiant puisse approfondir ses connaissances dans 3 domaines :

- La cognition humaine et le d veloppement (p. ex. Autisme et trouble du d veloppement, Langage et cognition)
- La linguistique (p. ex. Syntaxe avanc e, S mantique et Pragmatique avanc e)
- La psycholinguistique (p.ex. D veloppement normal et pathologique du langage, Phonologie et acquisition)

*Certains de ces cours pourront  tre donn s en **langue anglaise**.*

Enfin, afin d'offrir   l' tudiant la possibilit  de singulariser sa formation, il devra s lectionner deux cours de sp cialit s appartenant soit au parcours « Linguistique avanc e et description des Langues » soit   un autre master de la facult  Lettres et Langues.

Ces cours seront dispens s par des enseignants-chercheurs appartenant   l'un des laboratoires de recherche ci-dessous :

- Imagerie et Cerveau (iBrain) INSERM U1253
- Laboratoire Lig rien de Linguistique (LLL) UMR CNRS 7270
- Centre de Recherches sur la Cognition et l'Apprentissage (CerCA) UMR CNRS 7295

Membres de l'équipe pédagogique du Master Acquisition (a)typique et linguistique formelle				
Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
Ben Si Said Samir	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
A définir	A définir	A définir	A définir	A définir
FERRE Sandrine	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
PREVOST Philippe	PR	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
ROCHAIX Valérie	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7270 Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL)	07
ZEBIB Racha	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	07
AGUILLON-HERNANDEZ Nadia	MCF	Université de Tours	UMR 1253 iBrain Eq 1 Psychiatrie Neurofonctionnelle	16
TACONNAT Laurence	MCF	Université de Tours	UMR CNRS 7295 CERCA	16
FUSEAU Stéphanie	BIATSS	Université de Tours		
QUILLOUT Fabienne	BIATSS	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M1	Université de Tours		
À élire	Étudiant en M2	Université de Tours		

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2ème année, l'accès en master 1ère année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'État à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans ladite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2ème année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1ère année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément pédagogique et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme [au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire](#) et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles, les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pourront être adaptées au cas par cas et remplacées par d'autres modalités d'examens dont la nature sera à établir.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation – Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les éléments pédagogiques (EP) d'une unité d'enseignement ;

2/ Les éléments pédagogiques auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément pédagogique emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :

- une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
- une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8/ Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1er janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

Un jury est nomm  par ann e d' tudes.

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern ).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

Art. 8 - D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1 re ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2 me ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   14/20.

Attribution de la mention Tr s bien : moyenne g n rale  gale ou sup rieure   16/20.

Art. 10 - Publication des r sultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas  tre affich es nominativement. Elles ne peuvent  tre communiqu es qu'  l' tudiant concern .

Les r sultats doivent faire l'objet d'un affichage anonym  portant le num ro de l' tudiant sans mention de son nom.

Les r sultats sont publi s sur l'environnement num rique de travail.

Les r sultats sont d finitifs et ne peuvent en aucun cas  tre remis en cause sauf erreur mat rielle d m t constat e par le jury.

Les  tudiants ont droit sur leur demande, et dans un d lai raisonnable,   la communication de leurs copies d'examen et   un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'Universit  constate un accroissement pr occupant des cas de plagiat commis par les  tudiants, notamment   cause d'INTERNET.

L'attention des  tudiants est appel e sur le fait que **le plagiat, qui consiste   pr senter comme sien ce qui appartient   un autre, est assimil    une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions pr vues   l'article 40 du d cret n 92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement   l'exclusion d finitive de tout  tablissement d'enseignement sup rieur

1  L'avertissement ;

2  Le bl me ;

3  L'exclusion de l' tablissement pour une dur e maximum de cinq ans. Cette sanction peut  tre prononc e avec sursis si l'exclusion n'exc de pas deux ans ;

4  L'exclusion d finitive de l' tablissement ;

5  L'exclusion de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur pour une dur e maximum de cinq ans ;

6  L'exclusion d finitive de tout  tablissement public d'enseignement sup rieur.

Présentation du Master 1^{ère} Année (M1) – Responsable d’année : S. Ferré

Maquette de Master 1^{ère} Année Semestre 7

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S7			126
M7.1 Compétences transversales 1			32
EP1 Méthodologie : Lecture critique d’articles scientifiques (cours donné en anglais)	0	20	20
EP2 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	0	12	12
M7.2 Linguistique formelle			40
EP3 Syntaxe avancée	0	20	20
EP4 Phonologie avancée	0	20	20
M7.3 Psycholinguistique 1			34
EP5 Langage et cognition (mutualisé avec le CFUO)	10	10	20
EP6 Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	14	0	14
M7.4 À choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)			20
EP7 À choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	0	20	20

Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 7**MODULE 7.1 : Compétences transversales 1**

Semestre 7 (S7)

EP1 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours donné en anglais)

Ce cours propose une méthodologie d'analyse critique d'articles scientifiques. Les étudiants auront à appliquer cette méthode à des articles linguistiques de sous-domaine différents. Dans un premier temps, il s'agira de déterminer quels sont les différents types d'articles scientifiques et comment se déroule le processus de publication et l'évaluation des supports de publication. Nous aborderons ensuite le contenu d'un article scientifique : son organisation (les différentes parties qui le composent ainsi que l'organisation des paragraphes qui le constituent), les bases empiriques sur lesquelles il repose, le décodage des tableaux, des graphiques et des analyses statistiques, et la bibliographie. Nous verrons également quelques caractéristiques du style de rédaction d'un article scientifique. À la fin du cours, l'étudiant sera capable d'effectuer une analyse globale des articles scientifiques qu'il sera amené à lire et de se faire sa propre opinion sur leur contribution. Ce cours aura lieu en anglais, exclusivement.

EP2 Élaboration du projet professionnel ou de recherche

(mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours présentera les différentes étapes du parcours de formation vers les métiers de la recherche en abordant les modalités de choix du sujet, des encadrants. Les questions du financement de thèse et du post-doctorat seront également traitées. Les étudiants seront amenés à comprendre les intérêts et formes des réseaux professionnels de la recherche et de l'entreprise, ainsi que leurs modalités de diffusion. Enfin, seront traités les différents débouchés et métiers de la recherche. Tout au long du cours, les étudiants seront amenés à se questionner sur leur projet professionnel et de formation et à en proposer un cheminement.

MODULE 7.2 : Linguistique formelle

Semestre 7 (S7)

EP3 Syntaxe avancée

Ce cours propose d'approfondir les mécanismes fondamentaux de la syntaxe générative. À partir de la lecture d'un manuel et d'articles, il s'agira d'explorer l'analyse morphosyntaxique de certains phénomènes/structures syntaxiques tels que le passif ou le liage, des points de vue de leur fonctionnement formel, de leur variation inter-langues et de leur acquisition.

Compétences spécifiques : Les étudiants seront amenés à développer leur compréhension du fonctionnement d'une théorie syntaxique. Ils développeront leurs capacités à extraire des informations clés de leurs lectures et leurs capacités d'argumentation (par exemple en faveur d'une analyse plutôt qu'une autre).

Lectures conseillées : Carnie, A. (2013). *Syntax: A Generative Introduction*. Chichester, UK: Blackwell Publishing.

EP4 Phonologie avancée

Ce cours initie les étudiants à une vision théorique appréhendant la phonologie de façon globale tant au niveau phonémique, que syllabique, mais aussi prosodique. Cette intégration est inhérente à une approche théorique qui conçoit la phonologie comme une partie constituante d'un système plus large, et qui permet l'apport des autres composantes du langage. Compétences spécifiques : connaissances des structures phonologiques de différents niveaux, questionnement d'une approche théorique, manipulations de données.

Compétences spécifiques : connaissances des structures phonologiques de différents niveaux, questionnement d'une approche théorique, manipulations de données.

Compétences transversales : esprit d'analyse critique, abstraction, manipulation d'objet théorique et mise en pratique concrète.

MODULE 7.3 : Psycholinguistique 1

Semestre 7 (S7)

EP5 Langage et cognition (mutualis  avec le CFUO)

Ce cours porte sur les liens entre le langage, son d veloppement et ses troubles, d'une part, et la m moire de travail et les diff rentes fonctions ex cutoires, d'autre part. Les d bats actuels sur les liens entre langage et cognition y sont pr sent s ainsi que les apports des  tudes sur le sujet au niveau fondamental et appliqu . La m thodologie d'exploration de ces liens est aussi abord e afin de permettre aux  tudiants de porter un regard critique sur les  tudes existantes et de d velopper une analyse clinique plus fine. Comp tences   acqu rir : capacit    lire de fa on critique la recherche internationale portant sur les liens entre langage et cognition et de comprendre ces enjeux.

Comp tences sp cifiques : Acquisition de connaissances sur la cognition non linguistique et ses liens avec le langage. D veloppement des capacit s de lecture d'articles sur les liens entre langage et cognition, d'analyse et d'esprit critique en lien avec les diff rents cadres th oriques.

EP6 D veloppement normal et pathologique du langage (mutualis  avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Ce cours a pour objectif principal de d crire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques de d veloppement (par exemple chez des enfants avec un trouble du neurod veloppement). L'accent sera mis sur les aspects structurels du langage, tels que la morphosyntaxe et la phonologie, et l'effet de la complexit  computationnelle sur le d veloppement langagier. Nous nous pencherons  galement sur les relations entre le d veloppement cognitif et le d veloppement linguistique.

Comp tences sp cifiques : Meilleure compr hension du d veloppement langagier dans divers contextes de d veloppement

MODULE 7.4 :   choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues Semestre 7 (S7)
(dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)**EP7   choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)**

Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 1^{ère} Année Semestre 7

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S7		30												
M7.1 Compétences transversales 1	5	5												
EP1 Méthodologie : Lecture critique d'articles scientifiques (cours donné en anglais)	2	5	ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP2 Élaboration du projet professionnel ou de recherche (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)		0		Val			Val			Val			Val	
M7.2 Linguistique formelle	10	10												
EP3 Syntaxe avancée	2	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP4 Phonologie avancée	2	5	CC			ET	E	01:00	ET	E	dossier	ET	E	01:00
M7.3 Psycholinguistique 1	10	10												
EP5 Langage et cognition (mutualisé avec le CFUO)	2	5	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
EP6 Développement normal et pathologique du langage (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	1	5	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
M7.4 À choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	5	5												
EP7 À choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	1	5												

Maquette du Master 1^{ère} Année Semestre 8

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S8			105
M8.1 Compétences transversales 2			30
EP8 Méthodologie : Statistiques	0	20	20
EP9 Méthodologie : Collecte et analyse de données	0	10	10
M8.2 Psycholinguistique 2			35
EP10 Syntaxe et acquisition (mutualisé avec le CFUO)	10	10	20
EP11 Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec le CFUO)	15	0	15
M8.3 Sémantique et pragmatique avancée			20
EP12 Sémantique et pragmatique avancée	0	20	20
M8.4 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)			20
EP13 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	0	20	20

Descriptif des enseignements de Master 1^{ère} Année Semestre 8

MODULE 8.1 : Compétences transversales 2

Semestre 8 (S8)

EP8 Méthodologie : Statistiques

Ce cours porte sur le traitement et l'analyse statistique des données recueillies dans le cadre d'études scientifiques. Dans un premier temps, sera abordé la saisie et l'organisation des données dans un tableau. Dans un deuxième temps, sera introduit la distinction entre statistiques descriptives et statistiques inférentielles avant l'établissement d'un plan statistique. Celui-ci servira de base pour le choix des tests statistiques à appliquer aux données. Différents tests statistiques seront présentés et pratiqués. Enfin, sera abordée également l'interprétation des résultats d'analyses statistiques et leur rédaction.

EP9 Méthodologie : Collecte et analyse de données

Ce cours concernera la méthodologie de collecte et d'analyse de données dans le cadre d'études portant sur l'acquisition du langage et ses troubles. Les liens entre problématique, questions de recherche, hypothèses et collecte de données seront abordés. Les différentes méthodes de collecte de données (collecte de données existantes, production de nouvelles données via l'utilisation de questionnaires ou l'administration d'épreuves, etc.) ainsi que les différents moyens quantitatifs et qualitatifs d'analyse des données y seront abordés.

Compétences spécifiques : capacité à collecter et à analyser les données lors d'une recherche ; capacité à juger de façon critique la méthodologie utilisée dans la recherche en psycholinguistique.

MODULE 8.2 : Psycholinguistique 2
--

Semestre 8 (S8)

EP10 Syntaxe et acquisition (mutualisé avec le CFUO)

Les structures syntaxiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique et atypique (notamment dans des contextes de pathologie). Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion syntaxique approfondie.

Compétences spécifiques : Maîtrise des structures syntaxiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique

Lectures conseillées : Guasti, M.-T. (2017). The growth of grammar. Cambridge, MA: MIT Press.

EP11 Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec le CFUO)

Ce cours portera sur l'identification de troubles du langage chez les enfants en situation de bilinguisme (notamment dans des contextes d'immigration). Des aspects théoriques et pratiques de cette problématique seront abordés, via un état des lieux des recherches internationales pertinentes et des outils disponibles.

Compétences spécifiques : L'étudiant sera amené à comprendre les enjeux du plurilinguisme dans la pathologie du langage et évaluer de façon critique les outils mis en œuvre pour évaluer le langage dans ce contexte.

MODULE 8.3 : Sémantique et pragmatique avancée

Semestre 8 (S8)

EP12 Sémantique et pragmatique avancée

La sémantique est le domaine des sciences du langage qui prend pour objet le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours. La pragmatique fait porter l'étude non pas sur le système de langue mais sur son usage, et particulièrement sur les questions liées au sens et à l'interprétation des énoncés (Neveu, 2011). Le cours de sémantique et de pragmatique, avancé, a pour objectif de comprendre comment la pragmatique, qui s'appuie sur des concepts jusqu'alors externes à la linguistique, (i) s'articule avec

elle en créant une interface avec la sémantique, (ii) l'intègre lorsqu'elle étudie le sens sous-déterminée par le matériel linguistique.

Compétences spécifiques : Prise en compte du contexte dans l'analyse de la construction du sens et/ou des instructions encodées dans la langue sur ses usages possibles

Lectures conseillées : Zufferey S., Moeschler, J. (2012). Initiation à l'étude du sens. Sémantique et pragmatique. Sciences Humaines Editions.

MODULE 8.4 : Outils informatiques d'analyse linguistique

Semestre 8 (S8)

EP13 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours, mutualisé entre le master AALF et le master LADL, vise à fournir aux étudiants des compétences sur des logiciels informatiques qui facilitent l'analyse linguistique. Il vise également à accompagner la compréhension du lien entre cadre théorique et cadre méthodologique. Pour ce cours, se référer au livret du parcours LADL.

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 1^{ère} Année Semestre 8

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Coef.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S8		30												
M8.1 Compétences transversales 2	8	8												
EP8 Méthodologie : Statistiques	2	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP9 Méthodologie : Collecte et analyse de données	2	3	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M8.2 Psycholinguistique 2	12	12												
EP10 Syntaxe et acquisition (mutualisé avec le CFUO)	2	6	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP11 Plurilinguisme et pathologie du langage (mutualisé avec le CFUO)	1	6	ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M8.3 Sémantique et pragmatique avancée	5	5												
EP12 Sémantique et pragmatique avancée	2	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M8.4 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	5	5												
EP13 Outils informatiques d'analyse linguistique (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	1	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45

Présentation du Master 2^{ème} Année (M2) – Responsable d'année : S. Ferré

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 9

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S9			140
M9.1 Compétences transversales 3			32
EP14 Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)	0	20	20
EP15 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	0	12	12
M9.2 Psycholinguistique 3			40
EP16 Langage dans l'autisme	0	20	20
EP17 Phonologie et acquisition (mutualisé avec le CFUO)	10	10	20
M9.3 Discours			20
EP18 Discours	0	20	20
M9.4 Cognition et développement			28
EP19 Vieillessement cognitif et neurocognitif (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	14	0	14
EP20 Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	14	0	14
M9.5 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)			20
EP21 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	0	20	20

Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 9**MODULE 9.1 : Compétences transversales 3**

Semestre 9 (S9)

EP14 Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)

Approfondissement de la pratique de l'anglais scientifique et technique de communication scientifique. Réalisation d'un poster suivi d'une présentation en public de travaux de recherche. Cet enseignement est entièrement réalisé en anglais.

Compétences spécifiques : Meilleure maîtrise de la communication scientifique.

EP15 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)

Ce cours a pour objectif d'ouvrir les étudiants de Master aux techniques de recherche d'emploi, les incitant à questionner leurs compétences et diverses façons de les valoriser. Les étudiants seront amenés à découvrir les différentes possibilités post-master et post-doctorat, ainsi qu'une ouverture vers les réseaux et leur utilité.

MODULE 9.2 : Psycholinguistique 3

Semestre 9 (S9)

EP16 Langage dans l'autisme

Ce cours a pour objectif principal de décrire et analyser certains faits saillants de l'acquisition du langage dans des contextes typiques et atypiques de développement (par exemple chez des enfants avec un trouble du neurodéveloppement). L'accent sera mis sur les aspects structurels du langage, tels que la morphosyntaxe et la phonologie, et l'effet de la complexité computationnelle sur le développement langagier. Nous nous pencherons également sur les relations entre le développement cognitif et le développement linguistique.

Compétences spécifiques : L'étudiant pourra mieux comprendre le trouble du spectre de l'autisme et ses troubles associés, le développement langagier à travers le spectre et les enjeux liés à l'évaluation langagière dans ce trouble.

EP17 Phonologie et acquisition (mutualisé avec le CFUO)

Les structures phonologiques seront appréhendées en questionnant différents types de contextes d'acquisition : développement typique, pathologique et bilinguisme. Ces questions seront abordées au travers d'articles scientifiques et de travaux de recherches actuels, incitant ainsi les étudiants à une réflexion phonologique approfondie.

Compétences à acquérir : maîtrise des structures phonologiques, compréhension des différences de contexte de développement, questionnement psycholinguistique.

Lectures conseillées : Wyn, R., Johnson, P. Patterns in child phonology. Edinburgh University Press, 2010.

MODULE 9.3 : Discours

Semestre 9 (S9)

EP18 Discours

Le cours « Discours » vise à donner des connaissances générales sur le discours en tant qu'unité d'analyse linguistique et en tant que pratique sociale analysable à partir de la matérialité linguistique. En s'appuyant sur quelques textes fondamentaux de la discipline ainsi que sur des analyses de discours, dans le champ de pratique de la santé notamment, il propose un va-et-vient entre approches théorique, méthodologique et application.

Lectures conseillées :

Mazière, F. (2018), L'analyse du discours, Paris, PUF.

Foucault, M. (1971), L'ordre du discours, Paris, Gallimard.

Adam, J.-M. (2020), La linguistique textuelle; Introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris, Armand Colin.

MODULE 9.4 : Cognition et développement

Semestre 9 (S9)

EP19 Vieillessement cognitif et neurocognitif (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Étude des effets du vieillissement sur les fonctions cognitives. Les effets du vieillissement sur les structures cérébrales impliquées dans la mémoire. Facteurs cognitifs et neurocognitifs explicatifs du vieillissement de la mémoire.

EP20 Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)

Après un rappel des processus du développement cérébral normal, seront introduits : - la description clinique de l'autisme dans ses différentes formes, - le modèle neuro-développemental incluant les modèles génétiques actuels, - les hypothèses psychophysiologiques à travers les recherches menées dans les domaines de la neurophysiologie et de la neuro-imagerie.

MODULE 9.5 : UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)

Semestre 9 (S9)

EP21 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 9

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S9		30												
M9.1 Compétences transversales 3	5	5												
EP14 Méthodologie : Anglais pour la recherche (cours en anglais)	1	4	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
EP15 Accompagnement aux techniques de recherche d'emploi (mutualisé avec le parcours LADL de la mention SDL)	1	1	CC			ET	E	01:00	ET	E	01:30	ET	E	01:00
M9.2 Psycholinguistique 3	10	10												
EP16 Langage dans l'autisme	2	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
EP17 Phonologie et acquisition (mutualisé avec le CFUO)	2	5	CC			ET	E	01:30	ET	E	01:30	ET	E	01:30
M9.3 Discours	5	5												
EP18 Discours	2	5	CC			ET	E	01:45	ET	E	01:45	ET	E	01:45
M9.4 Cognition et développement	8	8												
EP19 Vieillessement cognitif et neurocognitif (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	1	4	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
EP20 Autisme et trouble du développement (mutualisé avec le Master Cognition Neurosciences et Psychologie)	1	4	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00	ET	E	03:00
M9.5 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	2	2												
EP21 UE à choisir parmi les UE/EP de masters Arts, Lettres et Langues (dont les UE/EP du parcours LADL de la mention SDL)	1	2												

Maquette de Master 2^{ème} Année Semestre 10

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Volume horaire		
	CM	TD	Total
S10			15
M10.1 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)			10
EP22 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)	0	10	10
M10.2 Structuration et normes d'un document scientifique			5
EP23 Structuration et normes d'un document scientifique	0	5	5
M10.3 Mémoire			0
EP24 Mémoire	0	0	0

Descriptif des enseignements de Master 2^{ème} Année Semestre 10

M10.1 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)	Semestre 10 (S10)
---	-------------------

EP22 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)

Dans ce séminaire, les étudiants présenteront, en anglais, l'état d'avancement de leur mémoire (questions/hypothèses de recherche, revue de la littérature, méthodologie et premiers résultats).

M10.2 Structuration et normes d'un document scientifique	Semestre 10 (S10)
---	-------------------

EP23 Structuration et normes d'un document scientifique

Ce cours a pour objectif de savoir identifier et décrire chacun des éléments qui constituent un document scientifique. Il permettra de faire la distinction pour un document donné entre sa structure physique (p.ex. les caractéristiques typographiques) et sa structure logique (p.ex. liens hiérarchiques entre les éléments). Ces notions seront appliquées, à l'aide d'un logiciel de traitement de texte, à un document scientifique non-encore structuré. Ce cours sera complété par une présentation de normes bibliographiques existantes et de leur application via un logiciel de gestion de références.

Compétences spécifiques : Les étudiants auront une connaissance approfondie de l'organisation des idées dans un document scientifique, ainsi que de l'utilisation des logiciels de traitement de texte et de gestion bibliographiques.

M10.3 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)	Semestre 10 (S10)
---	-------------------

EP24 Mémoire

Un guide mémoire est diffusé en M2.

Il est recommandé à chaque étudiant-e d'insérer après la page de titre de son mémoire l'attestation suivante :

« Je soussigné-e [prénom, NOM] certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Je certifie, de surcroît, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets. »

Modalités de Contrôle des Connaissances de Master 2^{ème} Année Semestre 10

Type de contrôle : CC (contrôle continu) ; ET (examen terminal)

Type d'épreuve : E (écrit) ; O (oral) ; Val (quitus de présence)

Aquisition (a)typique et Linguistique Formelle (AALF)	Coeff.	ECTS	Régime général						Régime spécial d'études					
			Session 1			Session 2			Session 1			Session 2		
			Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve	Type contrôle	Type d'épreuve	Durée de l'épreuve
S10		30												
M10.1 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)	0	0												
EP22 Séminaire de recherche (élément pédagogique qui se tient en langue anglaise)		0		Val			Val			Val			Val	
M10.2 Structuration et normes d'un document scientifique	0	0												
EP23 Structuration et normes d'un document scientifique		0		Val			Val			Val			Val	
M10.3 Mémoire	10	30												
EP24 Mémoire	10	30	ET	E & O	Mémoire et soutenance				ET	E & O	Mémoire et soutenance			

LE CYCLE DE VIE DU NUMÉRIQUE, PENSEZ-Y !

ACHETER RECONDITIONNÉ

permet d'éviter le coût environnemental d'un achat neuf, soit **75%** de l'impact d'un smartphone



PROLONGER LA DURÉE DE VIE

et adopter les bonnes pratiques éco-numériques pour réduire l'impact de son appareil



RECYCLER OU RÉEMPLOYER

80% des matériaux du smartphone sont recyclables
mais seuls **15%** des appareils sont recyclés



PRO³

Proche Professionnalisant Propre

FRANCE
2030

Projet financé par
FRANS dans le cadre
de France 2030

Précarité menstruelle, Cellules d'écoute contre les violences et les discriminations, toilettes neutres, prénom d'usage, information et sensibilisation des étudiant·es

Pour plus d'égalité entre tous et toutes !

Contre les discriminations et les violences

Vous êtes victime ou témoin de violence, de discrimination dans le cadre de vos études?
Vous avez besoin d'un conseil ou d'être orienté·e ?

vss@univ-tours.fr (violences sexistes et sexuelles)

stop-dicri.etu@univ-tours.fr (harcèlement, discriminations)

Mission égalité :



02.47.36.81.65



mission.egalite@univ-tours.fr





 univ-tours.fr



Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée

Rentrée étudiante



MASTER

Mention : Sciences Du Langage

Parcours : AALF

